

Trial des Vestiges - 29 et 30 août 2015 - Moudon.

Trial : Le trial est une discipline sportive qui se pratique à moto, ou à vélo. « *Trial* » signifie « essai » en anglais, car lorsque le pilote se lance sur son parcours accidenté, le succès n'est pas assuré. Le trial consiste, en effet, à franchir des obstacles naturels ou artificiels. Il est né au Royaume-Uni, au début du XX^e siècle. Le trial est un sport où la notion de vitesse n'intervient pas. Une compétition se déroule sur une boucle (interzone) d'une quinzaine de kilomètres, sur lequel se trouvent des sections délimitées (zones) dans lesquelles les concurrents, chacun à leur tour, essaient de franchir les obstacles (rochers, talus, racines, virages serrés etc.). Le but étant d'éviter à tout prix l'échec, et de poser le moins possible de pieds à terre, pour rétablir un équilibre parfois défaillant. Tous les pilotes évoluent successivement dans les mêmes zones, mais, selon leur catégorie, dans des tracés différents.

En arrivant devant l'entrée d'une zone, les pilotes posent leurs bécanes et deviennent piétons pour aller reconnaître les obstacles à pied. Ils vont alors observer le terrain, étudier les passages délicats, scruter les difficultés et les pièges, analyser le passage des autres pilotes de leur catégorie et enfin élaborer la meilleure stratégie possible. Ensuite, ils ont droit à un seul passage à moto par tour. Et là, parfois, les meilleures stratégies s'évaporent dès les premiers tours de roues et il ne reste plus qu'à improviser pour essayer de sauver quelques meubles. Plusieurs commissaires comptabilisent le nombre de pieds posés par le concurrent et attribuent un total de points. Chaque concurrent porte un petit carton (cravate) sur lequel le commissaire poinçonnera le nombre de points attribués au pilote. À la fin de chaque tour, le pilote donnera sa cravate au bureau des inscriptions qui totalisera le nombre de points et fera le total des points obtenus sur l'ensemble des tours. Les pilotes vainqueurs seront ceux, dans chacune des catégories, ayant le moins de points de pénalité.

Pénalités par zone.

- 0 Pied à terre	0 pénalité	Le Graal
- 1 Pied à terre	1 point	Pas mal
- 2 Pieds à terre	2 points	Ca va
- 3 Pieds à terre ou plus	3 points	Peu faire mieux
- Echec	5 points	Domage

Est défini comme « Echec »

- Recul de la moto.
- Chute.
- Guidon touchant le sol.
- Avoir les deux pieds du même côté de la moto ou derrière l'axe arrière de la moto.
- Arrêt du moteur avec appuis.
- Aide extérieure.
- Sortir de la zone délimitée avec n'importe quelle roue.
- Franchir à l'envers une porte.
- Effectuer une boucle (un tour complet) dans la zone.

Vestiges : si en architecture et en archéologie ce mot désigne les restes d'un ancien monument ou d'un ancien édifice plus ou moins dégradé par le temps, les motos utilisées au trial des vestiges sont peut-être anciennes, mais dans un parfait état de conservation, grâce aux petits soins que leurs vouent leurs pilotes.

Et si les pilotes sont aussi considérés comme Vestiges, n'allez pas le leur dire. Même si le temps a un peu ridé leur peau et déposé un peu d'arthrose et quelques raideurs dans leurs articulations, leur tête est encore très jeune, puisqu'ils s'amuse comme des gamins.

Trial des Vestiges ; Il s'agit d'une compétition un peu spéciale, puisqu'elle est destinées à des anciens pilotes avec d'anciennes motos. Pour cette raison, le règlement a été aménagé de façon à ne pas trop pénaliser les ancêtres.

Pour les motos, il y a une catégorie « motos vestiges », une catégorie « motos anciennes », et pour donner la possibilité de participer à ceux qui vivent au 21^{ème} siècle, une catégorie « motos actuelles ». Chaque catégorie a son classement.

Pour les pilotes, le règlement prévoit un point de pénalité par année pour les moins de 40 ans, un point de bonification par année à partir de 40 ans, et même 2 points par année dès 60 ans.

Donc, pour espérer monter sur la première marche du podium dimanche soir, il est impératif de bien maîtriser sa monture afin de garder le plus possible les pieds sur les marchepieds pendant la compétition, et de grappiller un maximum de points de bonification grâce à son année de naissance. Si cette première marche du podium est très convoitée, c'est un peu pour le prix, qui est constitué d'une prime d'une valeur de 100 patates dans un joli sac avec quelques autres produits originaux du terroir, mais aussi et surtout pour la gloire internationale que procure ce titre.

En effet, sur les 170 pilotes qui prendront le départ, si la majorité d'entre eux sont des Suisses, nous avons aussi régulièrement des participants qui nous viennent de France, de Belgique, d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie, d'Espagne et d'Angleterre.

Tous n'ont bien sûr pas l'ambition de grimper sur le podium. Beaucoup d'entre eux viennent pour ce qu'est le trial des Vestiges ; une compétition sportive, qui allie une magnifique balade entre les cantons de Vaud et de Fribourg, une franche camaraderie entre copains, et la fête autour de la tonnelle ou sous la cantine.

29 et 30 août 2015 : une date à réserver pour venir à **Vulliens**, pour une promenade dans la nature, pour applaudir les prouesses d'équilibriste des pilotes, pour voir des belles et vieilles motos, pour boire une petite bière sous la tonnelle ou se restaurer sous la cantine du **Trial club Passepartout de Moudon**.

W. Hofer

Infos : www.trial-moudon.ch